

FranceAgriMer

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussigné, Jean-Jacques FRANÇOIS, Trésorier Payeur Général, Agent comptable de L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer).

- vu le courrier du 31 mars 2009 du Ministère du Budget des comptes publics et de la fonction publique - DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP),
- vu la décision du 2 avril 2009 portant organigramme et organisation générale des services de FranceAgrimer.
- Vu la décision en date du 8 avril 2009, désignant représentants et mandataires

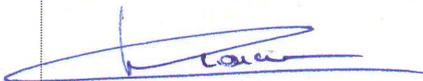
Etablit comme suit, la liste supplémentaire de mes mandataires en complément des délégations publiées au BO n° 14.

Décide :

Didier POTELUNE

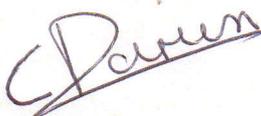


Nicolas KOUCEM



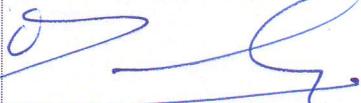
Didier POTELUNE et Nicolas KOUCEM, adjoints aux chefs d'Unité fonctionnelle du service des Aides Nationales, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service, en l'absence simultanée du chef de service et des deux chefs d'Unité Fonctionnelle.

Catherine PARISI



Catherine PARISI, chef d'Unité Fonctionnelle, du service du Recouvrement, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service.

Michèle LAFITAN

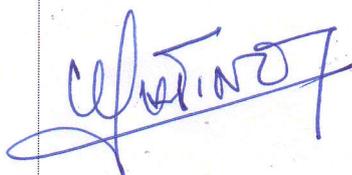


Sophie MARSAUD



Michèle LAFITAN et Sophie MARSAUD, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'unité fonctionnelle Aides transversales pour le service des Aides communautaires.

Caroline MARTINO



Caroline MARTINO, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances, relatifs aux mesures suivantes :

- stockage public et prive,
- lait scolaire,
- beurre collectivité,
- aide aux plus démunis (plan national et communautaire),

relevant de la compétence de l'unité fonctionnelle Aides transversales pour le service des Aides communautaires.

FAIT A MONTREUIL SOUS BOIS, LE

26 MAI 2009

LE TRESORIER-PAYEUR GENERAL
AGENT COMPTABLE



JEAN JACQUES FRANÇOIS

Depuis le 1^{er} avril 2009, FranceAgriMer se substitue aux cinq offices agricoles
- Office de l'Élevage, Ofimer, ONIGC, Onippam et Viniflor - et au Service des Nouvelles des Marchés
(décret n° 2009-340, du 27 mars 2009).